



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE ROUVILLE

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET
DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017**

Aux contribuables des municipalités dont le territoire est compris dans celui de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rouville, soit les municipalités d'Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Saint-Paul-d'Abbotsford.

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la MRC de Rouville, que le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2017 de la MRC de Rouville seront déposés lors de la séance du Conseil qui se tiendra le mercredi 20 juin 2018 à 19 h, à la salle du Conseil située au 500, rue Desjardins, bureau 100 à Marieville.

DONNÉ à Marieville ce 13 juin 2018.

Anne-Marie Dion
Directrice générale adjointe
MRC de Rouville